

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Le Groupe Formeret accueille professionnels, stagiaires et candidats depuis plus de 35 ans. Les trois centres d'affaires Cléry, Vinci et La Rochefoucauld regroupent près de 170 salles où se déroulent quotidiennement réunions, formations, événements ou encore examens.

Nous proposons un environnement calme et professionnel reconnu par nos clients.

Afin de maintenir cette exigence, nous demandons aux étudiants que nous accueillons avec plaisir de respecter quelques règles de savoir-vivre afin de respecter le travail des autres professionnels présents sur site.

### **Comment profiter de nos espaces ? Le fonctionnement.**

- 1- L'accès aux locaux se fait par l'accueil principal entre 8h00 et 18h30. En dehors de ces horaires, il n'est pas possible d'accéder au bâtiment. Par conséquent, passé 18h30, toute sortie est définitive.
- 2- L'accès aux salles est indiqué par nos équipes d'accueil et/ou par l'affichage dans le hall. L'accès à la salle se fait par digicode. Les salles abritent du matériel et parfois de la documentation. Il est donc important de refermer systématiquement la porte après votre départ.
- 3- Les équipes d'accueil sont vos interlocuteurs privilégiés. Elles sont disponibles en continu de 8h00 à 18h30. L'accueil est joignable depuis les étages par les téléphones internes installés sur les paliers.
- 4- Les temps de pause en matinée ou après-midi peuvent se faire dans les halls d'accueil, dans les espaces extérieurs ou devant le bâtiment. Les temps de pause ne peuvent se faire dans les couloirs devant les salles afin de respecter la tranquillité des occupants des salles voisines.
- 5- Les déjeuners ne sont pas autorisés sur les centres. Nos équipes d'accueil peuvent mettre à disposition des étudiants une liste des restaurants et boulangeries à proximité immédiate de nos bâtiments. Les centres ne disposent pas de fours à micro-ondes en quantité suffisante pour proposer un service de réchauffe.
- 6- Un comportement professionnel, discret et respectueux est attendu de chaque utilisateur de nos centres. À titre d'exemple, il n'est pas autorisé de s'asseoir dans les couloirs au sol ni dans les escaliers. Il n'est pas envisageable de mettre les pieds sur les tables basses des petits salons mis à disposition. Ne pas chahuter sur les paliers ni dans les espaces communs.
- 7- Les équipes des espaces du Groupe Formeret ont entière autorité pour faire respecter ces règles afin de garantir la tranquillité de leurs espaces. Il est notamment envisageable de procéder à l'exclusion d'un étudiant ne respectant pas les règles ci-dessus.